

ORGANISATION DE LA STATISTIQUE AU CANADA.

Le Bureau Fédéral de la Statistique a été créé par la Loi de la Statistique de 1918, (8-9 Geo. V, chap. 43), qui oblige le Statisticien du Dominion à faire un rapport annuel des opérations du Bureau durant l'année écoulée. Le premier rapport annuel, se rapportant à l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1919, a été présenté et publié; nous en extrayons les informations suivantes sur l'état actuel de l'organisation du Bureau. Tout d'abord, ce rapport fait l'histoire des progrès réalisés au Canada par la statistique, tout spécialement au cours de la dernière décade, période d'incubation de la loi ci-dessus relatée, laquelle a adopté les suggestions contenues dans un rapport de la Commission de la Statistique en date du 30 novembre 1912. En d'autres termes, ce fut une codification de la législation antérieure sur ce sujet, notamment des lois sur le recensement, sur la statistique générale, sur les statistiques des chemins de fer et de la criminalité, avec les additions nécessaires à la formation d'un tout complet. A la fin de la première année, c'est-à-dire au 31 mars 1919, les activités du Bureau étaient réparties entre onze divisions, dont voici les attributions respectives: I, administration; II, démographie et recensement; III, agriculture; IV, recensement industriel, comprenant les pêcheries, les pelleteries, les forêts, l'industrie laitière, les mines, les usines électriques centrales, l'industrie manufacturière et la construction; V, commerce extérieur (exportations et importations); VI, transports; VII, commerce intérieur, cours, etc.; VIII, finances, publiques et privées, richesse, dette, taxation; IX, cours et tribunaux, criminalité; X, instruction publique; XI, statistique générale et Annuaire du Canada.

Des progrès considérables ont déjà été accomplis, sous différents rapports, depuis la nomination du Statisticien du Dominion en 1915 et la création du Bureau, par la loi de 1918; le rapport annuel plus haut mentionné les énumère en détail; entr'autres, il convient de signaler l'établissement, dans tout le pays, d'une méthode uniforme de statistique vitale annuelle et l'inauguration d'une statistique annuelle des étendues sous culture et des animaux de ferme. D'autres travaux importants, soit achevés, soit en cours d'exécution, comprennent une révision de la classification commerciale des importations et des exportations, l'organisation de la statistique de l'instruction publique, la réorganisation de la statistique des transports, la collection des données du mouvement du commerce intérieur, ainsi que la coordination et l'amplification de la statistique financière, qui embrasse les budgets fédéral et provinciaux, les statistiques municipales et celles de la circulation monétaire, des banques, des compagnies d'assurance, de prêts et d'administration, ainsi que des études sur la richesse nationale, le revenu, la dette et la taxation.

Voici la conclusion du rapport du Statisticien du Dominion:

Comme on a pu le voir, sur de nombreux points l'organisation du Bureau n'est pas encore achevée, quoique le cadre en soit tracé et que certaines sections soient déjà complétées. Tout spécialement, on n'a pas manqué de remarquer que, jusqu'ici, le Bureau s'est surtout préoccupé de jalonner le champ statistique et des moyens de recueillir les données, plutôt que des méthodes de leur présentation et de leur publication. On a toujours eu présent à l'esprit cet axiome, confirmé par la guerre, que la statistique n'est pas seulement la constatation de **ce qui a été**, mais doit servir à **modeler ce qui sera**, c'est-à-dire qu'une organisa-